

Rapport annuel 2023-2024 Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)

Tout d'abord, le comité a tenu son assemblée générale annuelle le 5 octobre 2023. Lors de cette soirée, les membres du comité ont mentionné leur rôle aux nouveaux parents désirant s'impliquer cette année au sein du comité. De plus, la nouvelle page du site internet du Centre de services scolaire des Phares (CSSDP) pour les parents des élèves à besoins particuliers a été présentée. La voici : [Élèves à besoins particuliers – Centre de services scolaire des Phares \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/les-élèves-à-besoins-particuliers).

Par la suite, le 2 novembre 2023, le comité a été convié par Madame Chloé Morneau, protectrice régionale de l'élève, afin d'en apprendre davantage sur la nouvelle procédure de traitement des plaintes, en vigueur depuis le 28 août dernier, dans le réseau scolaire québécois.

Durant l'année scolaire 2023-2024, le comité a aussi réalisé deux mandats sur trois, c'est-à-dire :

- donner son avis sur la répartition des ressources financières auprès des EHDA ;
- donner son avis sur le plan d'engagement vers la réussite (PEVR).

Le troisième mandat sera accompli, entre autres, lorsque la politique d'adaptation scolaire du CSSDP sera révisée. La fin des travaux est prévue pour 2024-2025.

La première rencontre du comité a eu lieu le 20 novembre 2023. Madame Myriam Robichaud a été réélue présidente du comité, alors que Mme Ariane Sergerie a été élue vice-présidente. Les règles de régie interne du comité ont été présentées et adoptées.

La deuxième rencontre s'est tenue le 25 mars 2024. Monsieur Jean Papillon, gestionnaire à la performance organisationnelle, a présenté les valeurs, les orientations, les priorités et la vision du plan d'engagement vers la réussite (PEVR).

La troisième rencontre fut le 29 avril 2024. Madame Guylaine Pépin, directrice de l'école des Alizés, et Madame Émilie Thériault-Deroy, directrice adjointe du service des ressources éducatives, ont communiqué l'avancement des travaux du Comité de révision de la politique d'adaptation scolaire. Également, lors de cette séance, les membres ont pu donner leur avis concernant l'élaboration du PEVR.

La dernière rencontre de l'année scolaire s'est déroulée le 10 juin 2024. C'est lors de cette réunion que Monsieur Hugo Perry a fait la présentation de la répartition des ressources financières pour les élèves HDAA. Le comité a pu rendre ses recommandations.

Enfin, l'assemblée générale annuelle pour l'année scolaire 2024-2025 a été fixée au 10 octobre 2024.



Émilie Thériault-Deroy
Directrice adjointe
Service des ressources éducatives



Myriam Robichaud
Présidente
Comité consultatif des services aux EHDA